

M. Whelan: Et il prévoit une diminution de 5c. la pinte.

M. l'Orateur: Je vois que deux députés veulent poser une question supplémentaire mais la période des questions est maintenant terminée. Peut-être la présidence pourrait-elle donner la parole demain à ces députés et aux autres qui veulent poser des questions supplémentaires, sachant l'intérêt qu'ils portent à ce sujet.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI D'URGENCE SUR LES APPROVISIONNEMENTS D'ÉNERGIE

MESURE PRÉVOYANT LA CRÉATION D'UN OFFICE DE RÉPARTITION DES APPROVISIONNEMENTS ET LE RATIONNEMENT DES PRODUITS CONTRÔLÉS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 5 décembre, de la motion de M. Macdonald (Rosedale): Que le bill C-236, tendant à prévoir un moyen de préserver les approvisionnements de produits pétroliers au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, et à modifier la loi sur l'Office national de l'énergie, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Hier soir, monsieur l'Orateur, en parlant du bill à l'étude, j'ai indiqué qu'à mon avis, le gouvernement avait agi en grande partie sur les conseils d'un comité consultatif technique, et cela a été confirmé par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald). J'ai également signalé qu'il était nécessaire que les députés sachent qui sont les membres de ce comité consultatif, combien de réunions il a tenues, quel genre de rapport il a présenté au ministre et, ce qui est le plus important, sur quoi s'est fondée la décision du comité qui a donné naissance à la recommandation proposée au ministre.

Il est particulièrement intéressant que nous n'ayons pas pu, jusqu'ici, obtenir du ministre ou du gouvernement le nom des membres qui constituent ce comité consultatif technique. Des députés ont essayé, tant à la Chambre qu'au comité des prévisions budgétaires en général, d'obtenir une liste exacte des membres, par industrie et ministère gouvernemental. Jusqu'ici nous n'avons pas pu obtenir un seul renseignement à ce sujet.

J'ajouterais même, car cela me paraît important pour le compte rendu, qu'il y a eu selon moi une fausse déclaration dans le cas de la composition de ce comité. J'aimerais me reporter au compte rendu du lundi 3 décembre de ce comité, page 59:29. J'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp):

Je crois que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nationale a établi un Comité technique consultatif sur l'approvisionnement en pétrole. Connaissez-vous ce Comité?

Le ministre a répondu:

Oui.

Loi d'urgence sur les approvisionnements d'énergie

Le lui ai alors demandé:

Le ministre de l'Énergie nous a également dit que quelqu'un vous représentait à ce Comité. Est-ce exact?

Le ministre a répondu:

C'est exact.

Le lui ai alors demandé:

Qui est votre représentant, monsieur le ministre?

Le ministre de répondre:

Officiellement, M. Ritchie est membre du Comité. S'il ne peut pas assister aux réunions, il se fait alors remplacer par un autre haut fonctionnaire du ministère.

J'ai demandé:

Qui serait ce fonctionnaire?

C'est M. Ritchie, présent également à la réunion du comité des prévisions budgétaires en général, qui a répondu. Il dit:

Ce pourrait être Don McPhail, directeur général du bureau des questions économiques.

Lors de cette réunion du comité, des prévisions budgétaires en général j'ai en suite demandé à M. Ritchie à combien de réunions du comité il avait assisté et il a tout d'abord dit deux ou trois. Après lui avoir posé d'autres questions, il a finalement admis qu'il n'avait assisté à aucune des réunions du comité. Il est, je pense, pertinent de porter ce fait à l'attention de la Chambre, surtout lorsqu'on se rappelle que le 4 décembre, lendemain de la réunion du comité des prévisions budgétaires en général, le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) a posé les mêmes questions au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui a transmis la question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, dont la réponse figure à la page 8385 du hansard. En voici une partie:

... Je crains de ne pouvoir nommer les membres du comité présentement. On a toutefois désigné des représentants des divers ministères.

A la même page, le chef de l'opposition a insisté, et demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures:

... de qui s'agit-il?

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a finalement répondu:

... Je ne sais pas qui a été choisi pour remplir cette fonction.

Il est certainement bien étrange qu'en 24 heures, le ministre puisse changer aussi radicalement d'avis sur la simple question de savoir qui a été nommé à un comité, quand ce comité a une importance énorme du point de vue de notre débat d'aujourd'hui.

M. Baker: Un revirement n'est pas extraordinaire pour ce gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Comment pourriez-vous le savoir, Wally? Vous voyez tout à l'envers.

M. Baker: C'est peut-être parce que je vous regarde tout le temps.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'ai dit hier qu'à mon avis le gouvernement avait placé le Canada dans une position extrêmement défavorable en ce qui concerne les compagnies pétrolières privées internationales du monde entier et j'estime qu'il doit en être tenu responsable. Je crois que cela transparait dans les remarques faites hier par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à la Chambre où il a dit comme on peut le lire à la page 8442 du hansard: